

Le 5 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFECTIONS AUX PAPILOMAVIRUS : LANCEMENT DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE VACCINATION AUPRÈS DES ÉLÈVES DE 5^{ÈME} DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE MEURTHE ET MO- SELLE



L'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien étroit avec la région académique Grand Est, lance dès septembre 2023 une campagne de vaccination HPV dans les collèges de la région. La vaccination contre les HPV est recommandée par la Haute Autorité de Santé pour toutes les filles et tous les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus. Elle prévient jusqu'à 90 % des infections HPV, souvent non symptomatiques mais à l'origine de lésions précancéreuses et/ou de cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin et de l'anus.

Dans le département de Meurthe et Moselle, ce sont 79 collèges et 8 448 collégiens qui sont concernés.

Pilotée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le rectorat de l'Académie Nancy-Metz, cette opération d'ampleur vise à favoriser l'accès au vaccin au plus grand nombre d'enfants du département.

Entièrement prise en charge par l'État, cette campagne contribue également à réduire les inégalités en matière de santé et de prévention.

En Meurthe et Moselle la vaccination a été confiée aux centres de vaccination portés par le centre hospitalier régional et universitaire de Nancy, le centre hospitalier de Toul, et le centre de santé de l'UC-CMP.

Les établissements accueilleront des équipes mobiles sous la responsabilité des centres de vaccination départementaux habilités par l'ARS ou conventionnés composées de professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, etc.).

Les élèves qui disposeront d'une autorisation parentale et de leur carnet de santé ou carnet de vaccination pourront bénéficier de cette vaccination de manière gratuite. La vaccination n'est pas obligatoire mais proposée aux parents.

Le projet vise à promouvoir la vaccination HPV et offrir une vaccination gratuite tout en simplifiant le parcours vaccinal.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Deux doses, à 6 mois d'intervalle au minimum, sont nécessaires pour la vaccination contre les HPV. Ainsi, la première dose sera proposée entre le mois d'octobre et décembre 2023 afin de permettre la réalisation de la seconde dose entre avril et juin 2024.

L'objectif est de réaliser un schéma vaccinal complet pour 30 % des élèves, soit 2 535 élèves en Meurthe et Moselle.

À ce jour, en région Grand Est, 44,8% des jeunes filles et 9,3% des jeunes garçons de 16 ans bénéficient d'un schéma complet (deux doses) à 16 ans. En Meurthe et Moselle cela concerne 53,5% des jeunes filles et 13,3% des jeunes garçons.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr